

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1749>



Mise en place des "innovations" au collège de Brienon

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: novembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

– **PPRE** présentés comme « obligatoires », ils se mettent en place. Certains 6èmes suivront comme auparavant les ateliers méthodologiques, les autres les PPRE. Il a fallu avoir recours à d'avantage d'encadrants (enseignants ou assistants d'éducation) pour que les groupes d'ateliers méthodologiques gardent des effectifs satisfaisants... Quel avenir pour ces ateliers ?)

– **Remplacements** : personne n'a été contraint, mais les TZR en sous-service ne peuvent refuser, et quelques rares collègues en font de leur propre gré.

– **Note de vie scolaire** : nous avons envisagé de ne noter que les 3èmes, mais le chef d'établissement a rappelé que c'était obligatoire et que nous n'avions pas le choix...

Les mots « loi », « obligatoire » résonnent...

– On nous demande néanmoins notre avis pour savoir quand nous « souhaitons » travailler notre **lundi de Pentecôte**...

– Quant au **jeudi de l'Ascension**, il semble qu'il soit possible de faire le pont cette année, en rattrapant les cours... (2 mercredis après-midi ?...)

De qui se moque-t-on ?
Le blues s'installe.

Agnès Cochard

